

ARRETE

Arrêté du ministre de l'industrie du 3 août 1996.

La commission de suivi des entreprises économiques est composée des membres dont le nom suit :

- représentant du Premier ministre : M. Mohamed Laroussi Khedri,
- représentant du ministère des finances : M. Taha Zouari,
- Représentant du ministère de l'Industrie : Fadhel Zrelli,
- représentant du ministère du commerce : M. Lakdhar Jebali,
- représentant du ministère du développement économique : M. Foued Charfi,
- représentant du ministère des affaires sociales : M. Laïd Trabelsi,
- représentant du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi : M. Imed Turki,
- représentant de la banque centrale de Tunisie : Mme Amel Berrahal.